



ÉCOQUARTIER VIOTTE Besançon

UNE NOUVELLE CENTRALITÉ SUR UNE ANCIENNE FRICHE

Initié par la ville de Besançon dès 2008, le projet Viotte vise à reconvertir une ancienne friche ferroviaire afin d'y développer un quartier innovant, multifonctionnel et connecté sur le centre-ville. La Ville de Besançon a désigné Territoire 25 pour l'aménagement de ce projet.

En lien direct avec le Pôle d'Échange Multimodal - mis en service en 2014 - ce nouveau quartier accueillera, de part et d'autre du réseau ferré, environ 230 logements, 1 500 m² de commerces et services, un parking en infrastructures de 320 places et 27 000 m² de locaux tertiaires.

16 080 m² de locaux tertiaires ont d'ores et déjà fait l'objet d'un engagement de la part de l'Etat qui a signé un BEFA et souhaite regrouper sur site environ 800 agents. Le montage retenu pour l'accueil des services de l'Etat repose sur une structure de portage, la SAS VIOTTE (bailleur), spécialement constituée et composée d'Aktya, de la Caisse des Dépôts, de la Caisse d'Épargne et du Crédit Agricole. La Région Bourgogne Franche-Comté doit également s'implanter sur le pôle Viotte. La sedD interviendra comme promoteur pour la réalisation de ces surfaces tertiaires.

TEMPS FORTS 2016

- Finalisation des études pré-opérationnelles
- Négociation avec la SNCF
- Négociation avec la sedD - promoteur d'un programme tertiaire d'environ 27 000 m² SDP
- Négociation avec la SAS Viotte pour l'achat de 162 places de stationnement

HORIZON 2017

- Acquisition des terrains auprès de la SNCF
- Cession des terrains à la sedD (27 000 m² SDP)
- Cession de 162 places de stationnement à la SAS Viotte pour couvrir les besoins de l'Etat
- Engagement des travaux de démolition et de dépollution

L'OPÉRATION

15,1 M€ HT
3,1 hectares

MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE :

Architecte urbaniste : AREP
VRD : Cabinet Merlin
Paysagiste : Ozevert
Parking : BBEA